

Siège Social : 36000 Châteauroux
Adresse : 2 Place des Cigarières
Date de convocation : 02 Mars 2023

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

Réunion du Mercredi 15 Mars 2023

L'an deux mil vingt trois

Le 15 Mars,

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M VIDAL

Nombre de membres en exercice : 50

Votes exprimés : Pour : 37 / Contre : 0 / Abstention : 0

Étaient présents (27) :

AUJEAN Bernard, CAMUS Jean-Louis, CHARPENTIER Dominique, CHENE Jean-Pierre, CHEZEAUX Jean-Louis, DAHURON Christian, DAUZIER Claude, DRUI Martial, ELBAZ Xavier, GLOMOT Pascal, GOURLAY Philippe, JUDALET Patrick, LANGLOIS Gaston, LEMAIGRE Patrick, LION Michel, LUMET Thierry, MARCHAND Bernard, MAUBOIS Philippe, MOREAU Jean-Michel, PERSONNE Jacques, RIOLET Guy, ROBIN Guy, ROUFFY Marc, SALADIN Michel, VIAUD Philippe, VIDAL Claude, ZECCHI Stéphane.

Étaient absents (9) :

BERTHOUMIEUX Pierre, GARGAUD Patrick, LAROCHE Laurent, PIVOT Christophe, PRAULY Jean Claude, RIES Fanny, SAVY Philippe, SEVAULT Jean-Marc, TUAL Didier.

Étaient excusés et ont donné pouvoir (10) :

ALLARD Bernard a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis
AVEROUS GIL a donné pouvoir à LION Michel
BRANCHOUX Gilles a donné pouvoir à MAUBOIS Philippe
CHALMAIN Eric a donné pouvoir à ELBAZ Xavier
DEJOLLAT Daniel a donné pouvoir à DRUI Martial
DELYS Dominique a donné pouvoir à VIDAL Claude
GOURRU Maxime a donné pouvoir à DAUZIER Claude
GUESNARD Yves a donné pouvoir à PERSONNE Jacques
IMBERT Tony a donné pouvoir à AUJEAN Bernard
SEMION Michel a donné pouvoir à ROUFFY Marc

Étaient excusés (4) :

BALSAN Charles-Henri
FOISEL Michel
PICOUT Laurent
YVERNAULT Philippe

Objet : Débat d'orientation budgétaire 2023

Conformément aux dispositions des articles L.2312-1, L.2312-3 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'examen du budget primitif doit être précédé, dans les établissements publics de coopération intercommunale d'un rapport budgétaire présentant les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels ainsi que la structure et la gestion de la dette. Présentation des orientations budgétaires pour l'année 2023 du SDEI, relatives à l'évaluation des dépenses et des recettes d'exploitation et d'investissement du budget principal, du budget annexe maîtrise d'ouvrage et du budget annexe IRVE.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : D'acter de la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2023

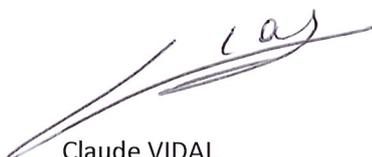
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Louis CAMUS

Secrétaire de Séance :



Claude VIDAL

Accusé de réception en préfecture
036-200031987-20230315-01202312-DE
Date de télétransmission : 17/03/2023
Date de réception préfecture : 17/03/2023